

Décision 15-DCC-108 du 12 août 2015

relative à la prise de contrôle exclusif de la
Mutuelle Saint-Germain par la mutuelle
Klésia Mutuelle

Posted on: 10 septembre 2015 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Klésia Mutuelle

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Mutuelle Saint-Germain
(Mutuelle Klésia Saint-Germain)

Lire

le texte intégral de la décision

211.98 Ko